

rioration de la qualité de certains produits. La Commission des prix et du commerce en temps de guerre se préoccupe de l'altération de la qualité, parce que le maintien du degré de qualité et d'utilité par rapport au prix est une partie nécessaire de tout système vraiment efficace de contrôle des prix. Certains changements de qualité ont naturellement été inévitables, à cause de la rareté de certaines matières premières—e.g. substitution du caoutchouc récupéré au caoutchouc naturel dans la fabrication de souliers de jeu pour enfants. En outre, la nécessité de conserver les matières premières et les installations industrielles a contribué à l'abolition de bien des "fantaisies" en production et en distribution. Toutefois, en dehors de ces changements nécessaires, les fabricants ont été tenus de maintenir le même équilibre entre la qualité et les prix que durant la période de base. Tel que mentionné ci-dessus, l'équilibre entre la qualité et le prix est considéré dans la fixation des prix maximums appliqués aux denrées nouvelles ou transformées. Un service d'étalonnage a aussi été constitué en 1943 dans le but spécial de s'occuper du problème du contrôle de la qualité. Ce service administratif et son personnel d'inspecteurs exercent surtout leurs activités dans le domaine du vêtement et ils ont fait des enquêtes au stade de fabrication, afin de s'assurer que les manufacturiers conservent la qualité et des matières premières et de la fabrication dans leurs produits. Les plaintes du consommateur et les renseignements fournis par les détaillants sont souvent cause d'enquêtes dans tout un domaine, depuis les fabriques jusqu'à certains distributeurs. La Commission des prix a exigé, dans le but de rendre ce travail possible, que les vêtements portent le nom, le numéro de licence, ou la marque de commerce enregistrée du fabricant et que le numéro du modèle soit donné par l'administrateur qui fixe le prix de l'article. Ceci permet aux enquêteurs de retracer l'article en question du détail au fabricant et à celui qui en autorise le prix.

Codification des ordonnances sur le prix des vivres.—L'approvisionnement général en vivres est meilleur en 1944 qu'en 1943 et la pression sur le prix des denrées alimentaires est réduite. Le niveau général du prix de la nourriture, au détail, révèle en fait un léger déclin au cours de l'année et le prix de plusieurs produits fluctue librement au-dessous du plafond durant certaines périodes. Dans ces circonstances, la Commission a codifié et uniformisé ses règlements sur le prix des vivres. Le fait le plus remarquable fut sans doute la codification des dispositions relatives au détail contenues dans toutes les ordonnances sur le prix des vivres. Cette codification, réunie en un seul document, a paru en novembre et est intitulée: "Index des denrées". L'index des denrées donne le numéro de l'ordonnance et résume les mesures des ordonnances concernant le commerce de détail des produits alimentaires. Il énumère aussi les articles exemptés des règlements du plafond. Les articles qui ne sont pas mentionnés dans l'index des denrées sont ceux que le vendeur particulier doit maintenir à ses propres prix plafond de la période de base. Cette codification a d'abord été faite pour la commodité du détaillant et ne suppose aucun changement fondamental dans la méthode de calcul de tout plafond particulier; elle s'accompagne toutefois d'un tableau de renvoi qui sert à régler, à tant de cents l'unité, la marge maximum, pour tout détaillant, sur n'importe quel produit. Ce tableau supprime la nécessité pour les détaillants de se livrer aux calculs plutôt compliqués des marges exprimées en pourcentages du prix de vente.

Transactions en deça du plafond.—Une disposition a été introduite, en ce qui concerne la fixation des prix des fruits et légumes frais, qui est maintenant connue sous l'appellation de: "transactions en deça du plafond". En 1943, les prix plafond ont été appliqués à une grande variété de fruits et légumes frais, au niveau de production ou d'expédition, et des prix plafond ont été fixés pour le commerce de gros en éta-